



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Création d'une petite maison
individuelle.**

20 RUE ERWAN BERTHOU
22610 PLEUBIAN.

Maître d'ouvrage :

Mr & Mme LE CONTELLEC
20 RUE ERWAN BERTOU
22610 PLEUBIAN

Plan destinés à l'instruction du PC ou DP.
Ne peuvent en aucun cas être
utilisés comme plans de construction.

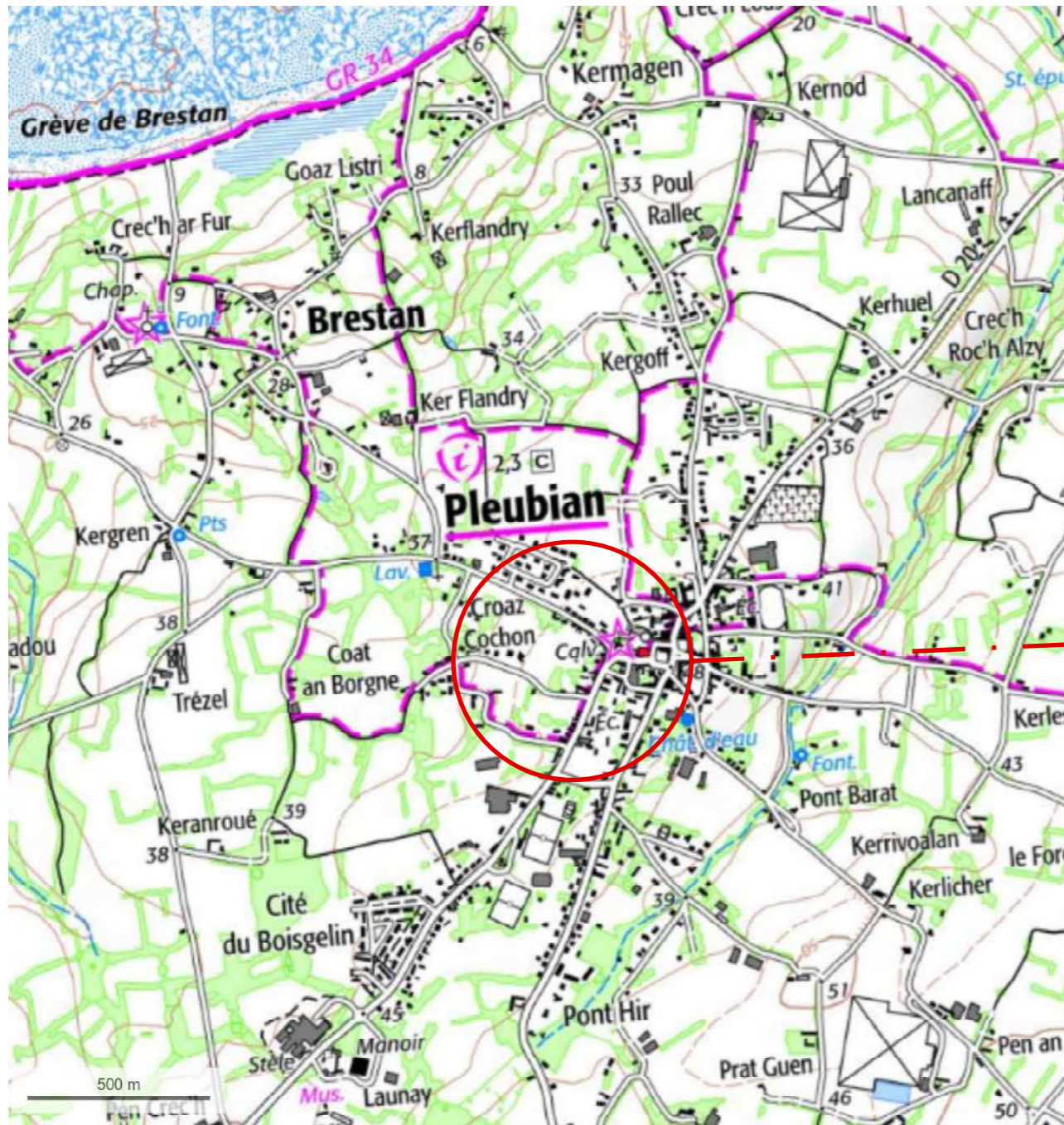
NOVEMBRE 2023

lucmonin@ecomail.fr



06 63 58 97 59

SITUATION



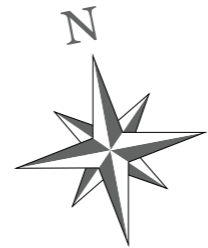
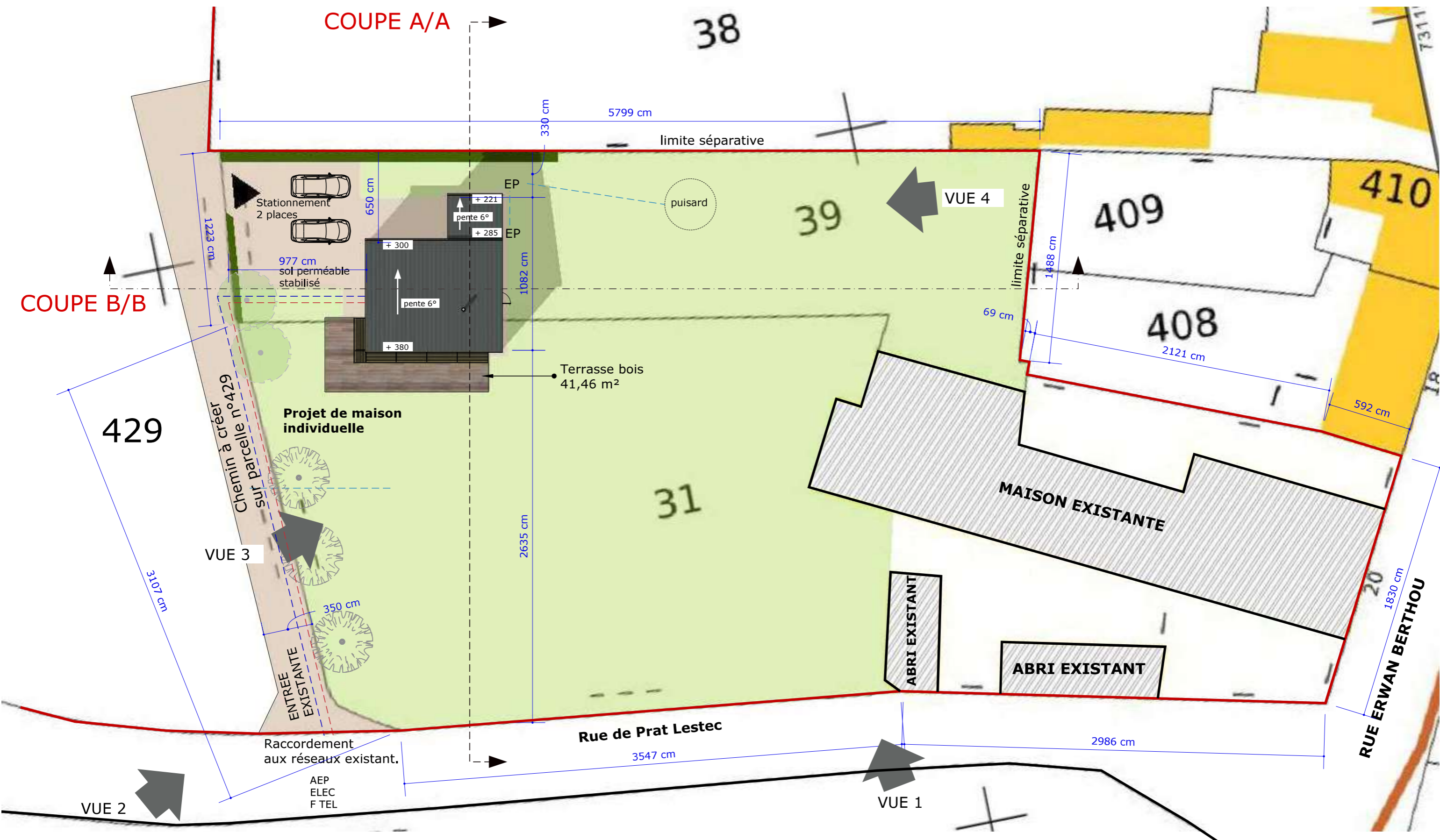
Adresse du terrain
20 RUE ERWAN BERTHOU
22610 PLEUBIAN

Section : AD
Parcelle n° 31 surface 1778 m²,
n°39 surface 712 m² & n° 429 surface 4040 m²

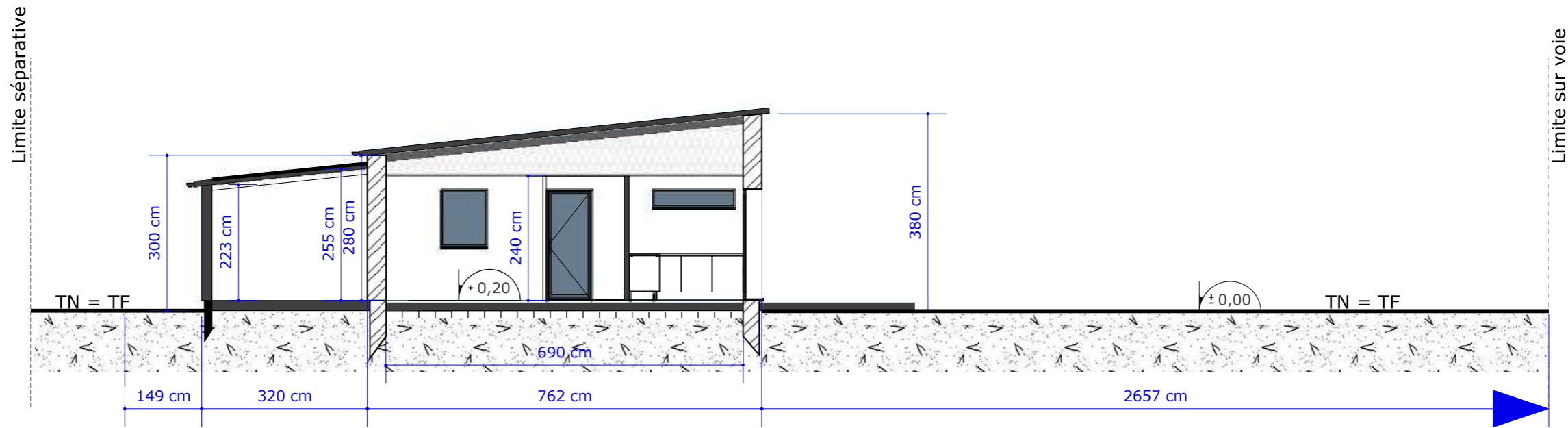
CADASTRE



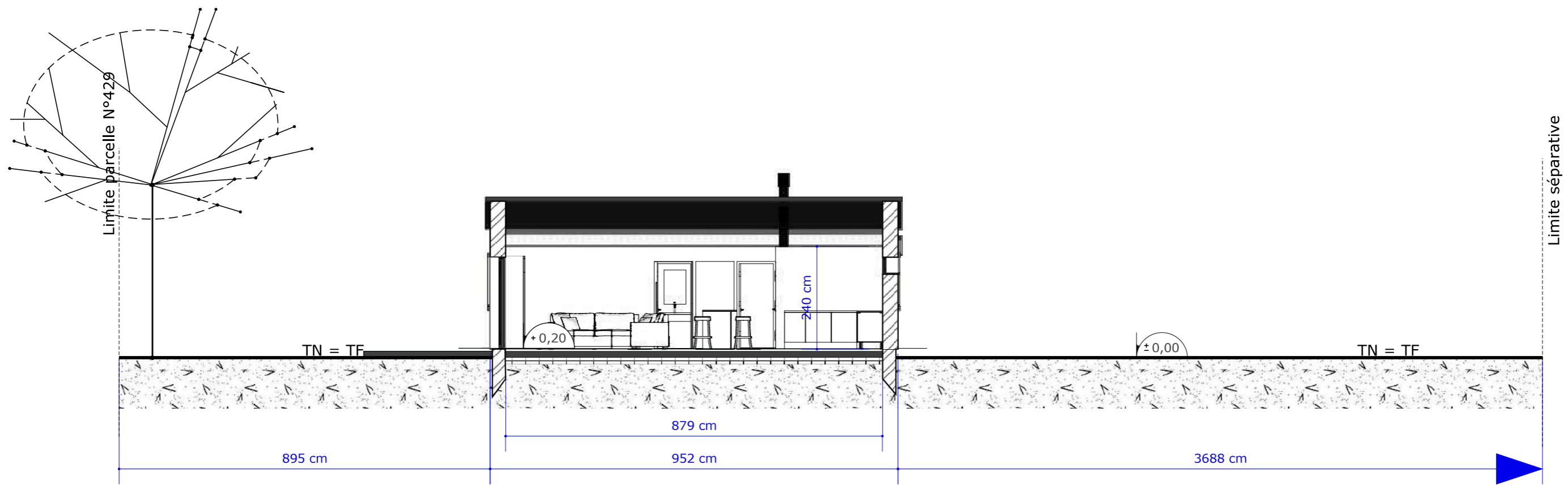
PCMI 1 SITUATION



PCMI 2 PLAN MASSE
 échelle 1/250



Coupe A/A



Coupe B/B

PCMI 3 COUPES
 échelle 1/100

PCMI 4 NOTICE

Le maître d'ouvrage souhaite construire 1 maison sur le terrain du projet.
La propriété est située sur la commune de Pleubian, au 20 rue ERWAN BERTHOU.

L'environnement proche est composé de maison d'habitation et de champs en limite du bourg de Pleubian.

Le terrain concerné par le projet de construction est cadastré **section AD n° 31, n° 39 et n° 429** dont la surface est de **6530 m²**.

Il est la propriété de Mme et Mr et Mme LE CONTELLEC.

Le terrain est relativement plat et est composé d'un ensemble bâti à l'Est de la parcelle n°31 accueillant une habitation existante. Le reste de la parcelle n° 31 à l'ouest est engazonné ainsi que la parcelle n° 39 formant une limite arborée avec la parcelle n°429.

L'accès des véhicules au terrain est existant et se fera par la bordure Sud/Est de la parcelle n° 429 par la rue de Prat Lestec.

Les réseaux : eaux usées, eau potable, basse tension et télécom sont existant, la construction sera raccordée à ces différents réseaux.

La gestion des eaux pluviales sera assurée par un dispositif d'infiltration (puisard).

La végétation existante consiste en un terrain végétalisé par des herbes et des arbres en bordure limite Ouest des parcelles 31 et 39.

Le projet consiste donc en la construction d'une petite maison d'habitation en fond de jardin d'une surface de planché de 61 m² et d'un garage à vélo attenant d'une surface de 10 m². Elle est composée au rdc d'une pièce de vie ouverte sur la cuisine, de 2 chambres, une salle d'eau avec wc et d'un espace buanderie.
Une terrasse bois de 41,46 m² viendra entourer la maison au Sud et à l'Ouest.

Le bâtiment s'organise sur le terrain afin de préserver l'éclairage naturel au Sud et l'Ouest, tout en respectant la RE 2020.

Les matériaux utilisés et le volume du projet permettent à cette nouvelle construction de s'intégrer au bâti existant.

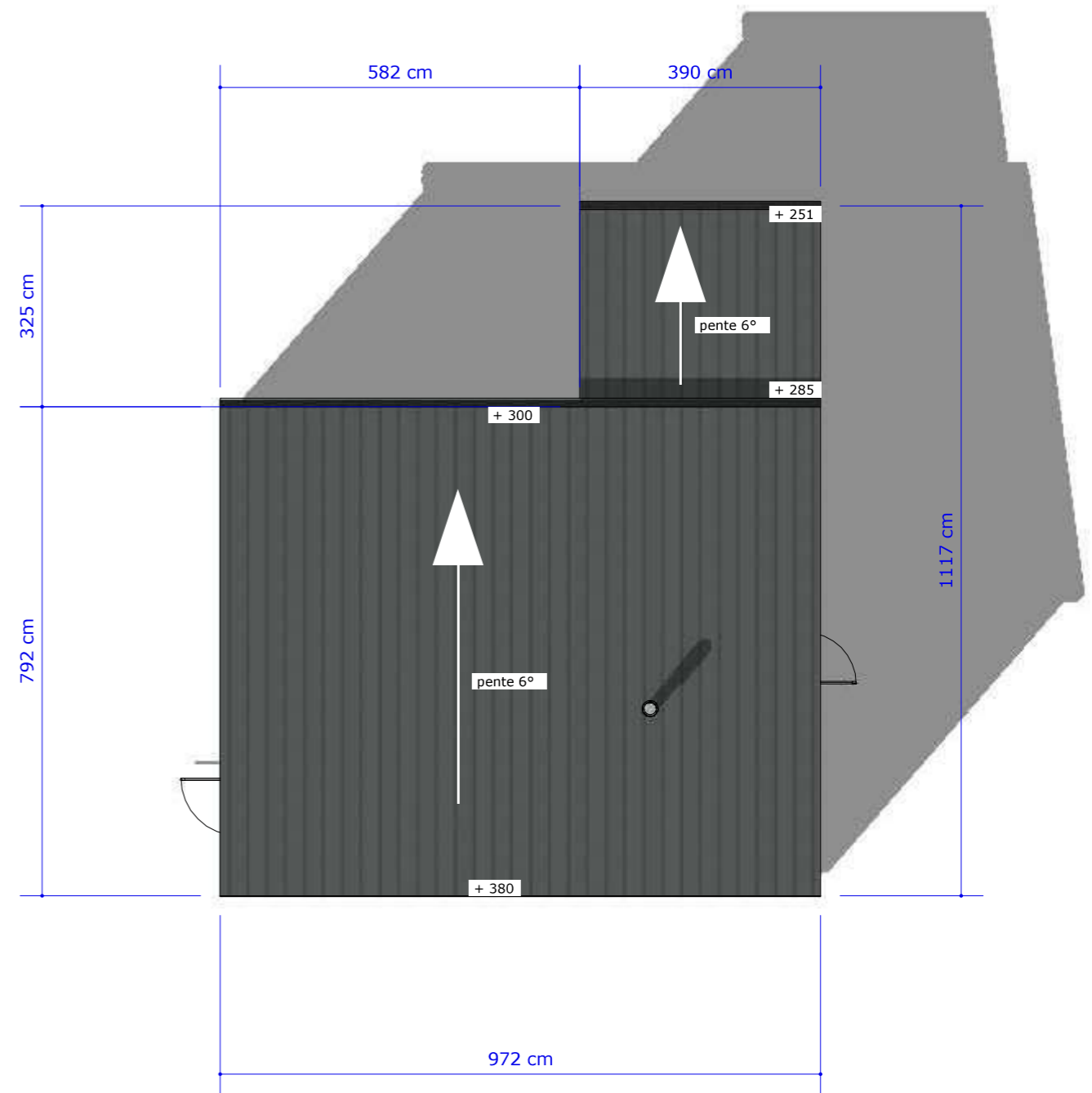
La maison est construite sur le principe constructif :

- murs en ossature bois, avec bardage vertical bois ton bois.
- toit mono pente en zinc joint debout teinté quartz.
- menuiseries extérieures en aluminium laqué anthracite.

Le terrain est aménagé selon les besoins :

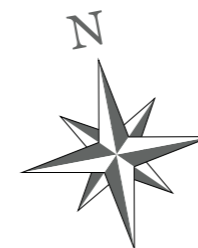
- surface perméable pour l'accès et le stationnement sur le terrain.

Le projet ne nécessite pas d'abattage d'arbres de haute tige.



TOITURES

Toitures mono pente 6°
couverture en Zinc joint debout teinté quartz.
Débord toiture : 20 cm
Débord de rives : 10 cm



PCMI 5 PLAN TOITURE

échelle 1/100

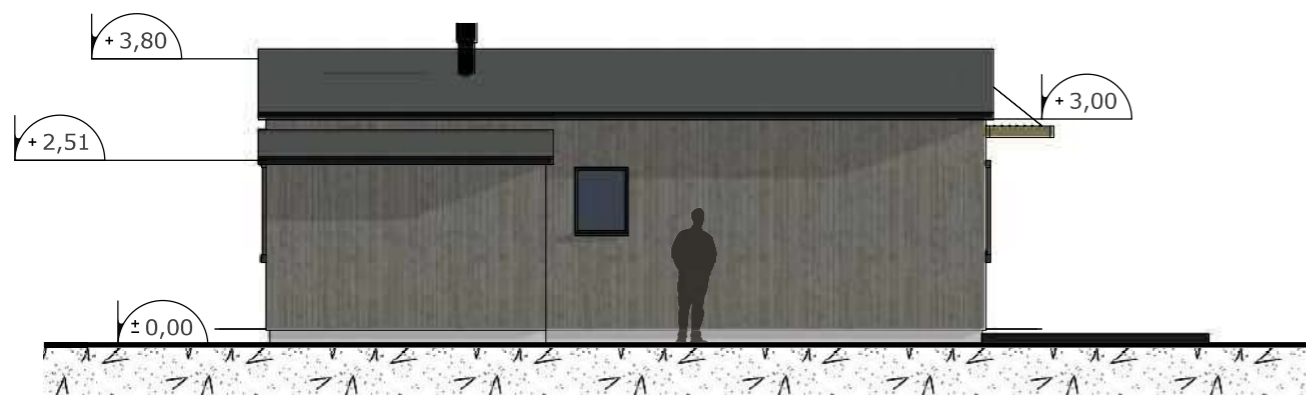


FACADE SUD



FACADE EST

Menuiseries aluminium gris anthracite, bardage bois naturel vertical.
Volet coulissant persiennes.



FACADE NORD



FACADE OUEST

PCMI 5 FACADES PROJET
échelle 1/100

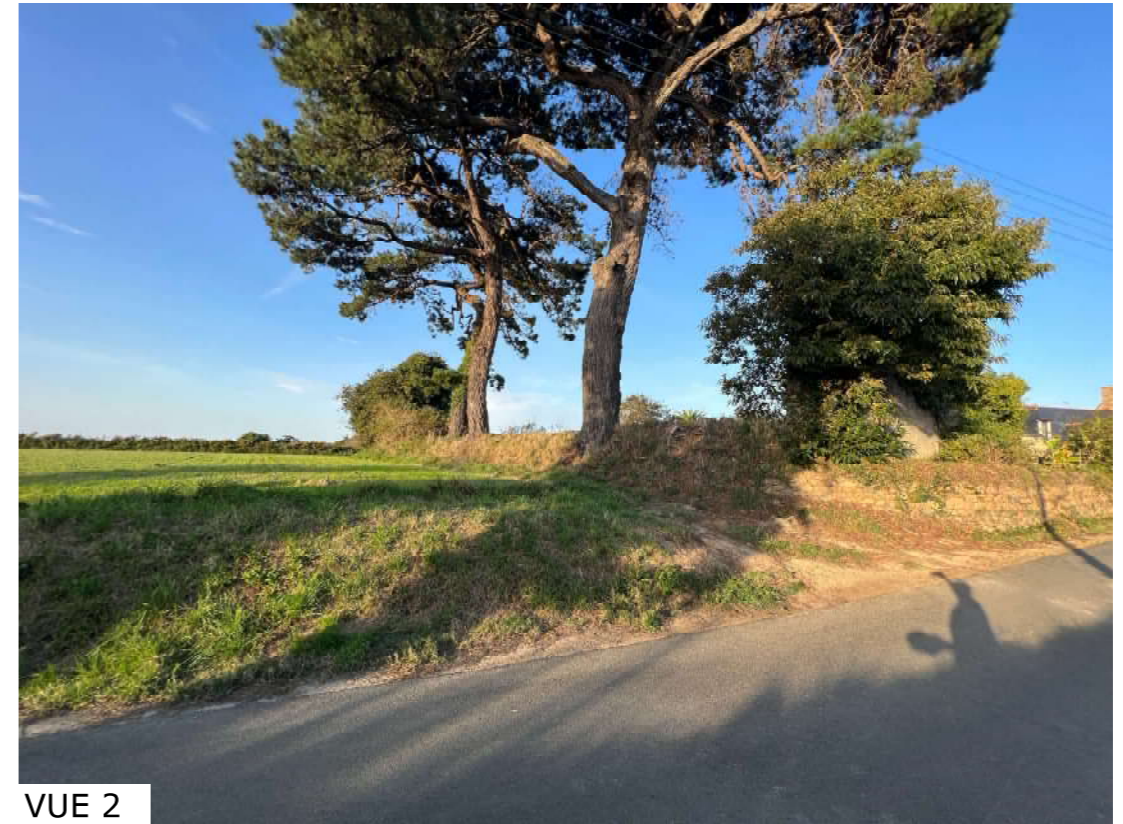


PCMI 6 INSERTION GRAPHIQUE

PCMI 7

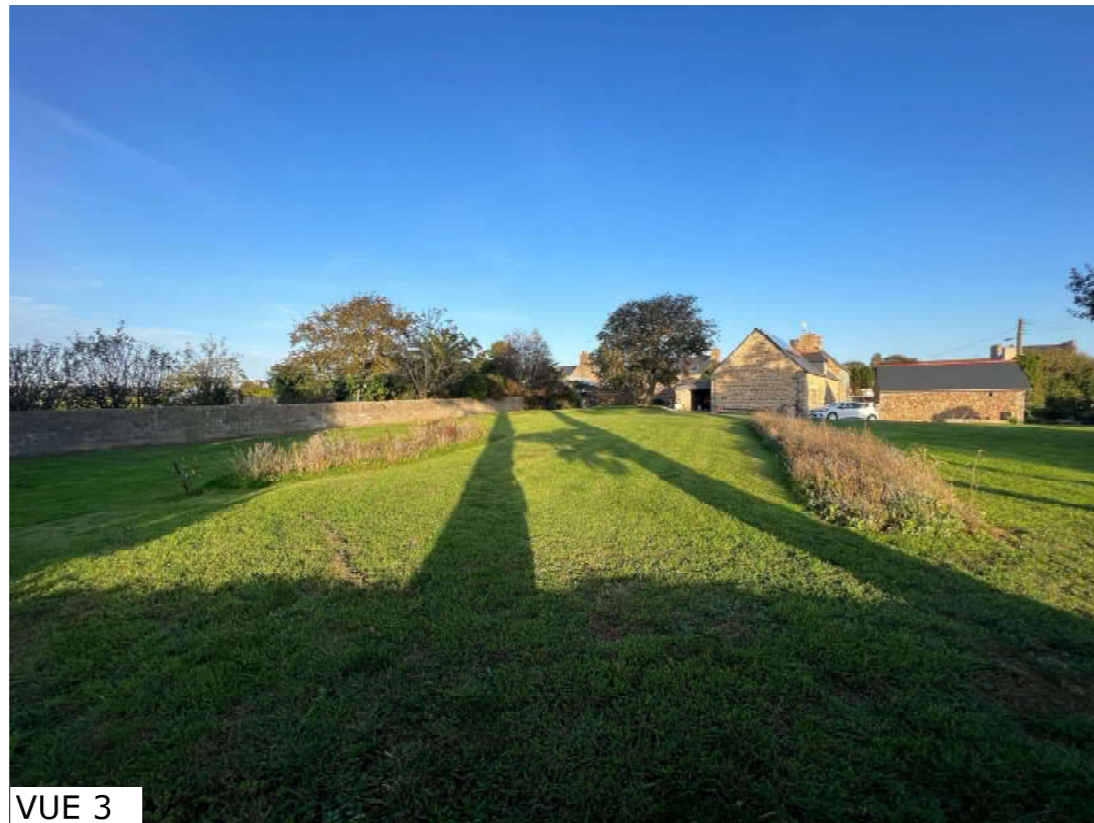


VUE 1



VUE 2

PCMI 8



VUE 3

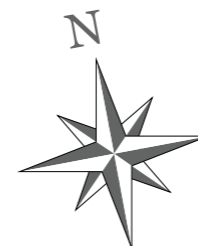


VUE 4

PCMI 7 & 8 PHOTOGRAPHIES



SURFACE PLANCHER = 61 m²
SURFACE GARAGE vélo = 10 m²



PCMI 3 PLAN RDC
 échelle 1/50